



Regularisation carte de sejour

Par **lilminel**, le **25/09/2009** à **15:16**

Bonjour,rnrnArrive en France a l'age de 2 ans j'y ai faite toutes mes etudes jusqu'au bac et j'ai travailler durant 5 ans. je n'ai jamais pue obtenir de carte de resident permanent, je travaillais alors avec une carte de sejour temporaire vaable et renouvelable tous les ans.En 2005 je me rendu au canada ou j 'ai perdu mon passeport, apres 4 ans passes au canada je suis de retour en france de facon clandestine et je souhaite savoir si je peux regulariser ma situation.rnrnMes 2 parents sont residents permanents et mes freres et soeurs sont tous francais dont une naturaliser.je suis une jeune femme de 29 ans originaire du Congo.rnrnMerci d'avance

Par **Sam**, le **26/09/2009** à **00:25**

Bonjour,rnrnDans votre cas il ya des chances de pouvoir obtenir de plein droit le carte de sejour temporaire portant la mention "vie privée et familiale". rnrnArticle L313-11 parag 7rn"*Sauf si sa présence constitue une menace pour l'ordre public, la carte de séjour temporaire portant la mention "vie privée et familiale" est délivrée de plein droit (...) a l'étranger (...) dont les liens personnels et familiaux en France, appréciés notamment au regard de leur intensité, de leur ancienneté et de leur stabilité, des conditions d'existence de l'intéressé, de son insertion dans la société française ainsi que de la nature de ses liens avec la famille restée dans le pays d'origine, sont tels que le refus d'autoriser son séjour porterait à son droit au respect de sa vie privée et familiale une atteinte disproportionnée au regard des motifs du refus....*".rnrnLe seul probleme qui pourrait se poser est le fait d'avoir vecu ces 4 dernieres annees au Canada. Toutefois je pense que avec un doosier bien monte, cela devrait passer.rnrnJe vous conseille donc de s'attacher les services d'un avocat en droit des etrangers pour monter le dossier ou de vos faire aider par une association de defense des etrangers.rnrnCordialementrnrnSam

Par **lilminel**, le **26/09/2009** à **01:15**

Merci Sam,rnrnVos conseils vont m'etre tres precieux, je vais de suite chercher des associations ainsi qu'un avocat en esperant que tous se passera bien.rnrnrnLilminel